

Référendum

Quelle que soit votre opinion, que votre décision soit déjà prise ou pas encore, vous devez connaître toutes les modalités du référendum du 29 mai. Vivre à Niort vous rappelle, de A à Z, les règles qui encadrent ce scrutin pas comme les autres...

A comme assesseurs

La mairie recherche des personnes pour occuper le rôle d'assesseur dans les bureaux de vote. Tout électeur niortais a le droit de devenir assesseur s'il le souhaite. Sa mission consistera à assister au bon déroulement du vote soit pendant la totalité du scrutin, soit pour quelques heures selon ses disponibilités. Petite précision : les assesseurs ne reçoivent aucune rémunération mais vivent ainsi un scrutin de l'intérieur... Histoire de faire œuvre de citoyen-neté sur le terrain.

B comme bulletins

Pas de doute cette fois-ci, comme dans tous les référendums, vous n'aurez le choix qu'entre deux bulletins : le oui ou le non ! Rappelons que la question est : "Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?" Sachez aussi que les modalités ne sont pas les mêmes dans tous les pays : certains ne soumettent le traité qu'à leur Parlement national (comme l'Allemagne, l'Italie ou encore la Suède).

C comme Constitution

Il s'agit donc par ce référendum de nous prononcer sur l'adoption du traité établissant une Constitution pour l'Europe. Ce

pour la Constitution eur

traité a déjà été signé le 29 octobre dernier à Rome par les 25 chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne. Nous allons tous recevoir à notre domicile un exemplaire concis de cette Constitution courant mai et la campagne des différents partis politiques démarrera officiellement le 16 mai.

D comme dépouillement

Dès la fermeture des bureaux de vote, à 20 heures, commencera la délicate phase du dépouillement. Vous pouvez y assister, soit dans votre bureau de vote, soit dans le bureau centralisateur de l'Hôtel de Ville où seront collectés dans un deuxième temps tous les résultats. Des résultats qui en tout état de cause ne seront publiés qu'à 22 heures environ.

E comme Européens

Cela peut paraître paradoxal mais les citoyens européens qui vivent en France ne peuvent pas voter le 29 mai. Dans notre pays en effet, les ressortissants de l'Union européenne n'ont le droit de voter qu'aux élections municipales et aux élections européennes. Or il s'agit ici non pas d'élections européennes mais d'un référendum national.

F comme fermeture des bureaux

Pour la première fois, les 40 bureaux de vote niortais seront ouverts jusqu'à 20 heures. Une amplitude horaire exceptionnelle stipulée dans le décret encadrant l'organisation du référendum. Nous pourrions donc aller voter de 8 heures le matin à 8 heures le soir cette fois-ci.

H comme hymne

Si vous voulez briller en classe ou au prochain Jeu des mille euros (*lire article page 5*), souvenez-vous que depuis 1985, l'hymne officiel de l'Union européenne est tiré du dernier mouvement de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven. Précision supplémentaire pour le banco : il met en musique l'*Ode à la joie* écrite par l'écrivain allemand Schiller en 1785.

I comme intergouvernementale

Ouverte à Rome en octobre 2003, la conférence intergouvernementale rassemblait chefs d'Etat ou de gouvernement et ministres des Affaires étrangères. Il aura fallu huit mois de négociations pour que la conférence achève ses travaux et constate l'accord des gouvernements des vingt-cinq Etats membres.

Rappelons que la Constitution européenne ne remplacerait pas les Constitutions nationales qui continueront à régir chacun des pays membres.

J comme jeunes

Les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 28 février 1987 ont été inscrits d'office sur les listes électorales avant le 31 décembre. S'ils n'ont pas encore reçu leur carte électorale, il est toutefois prudent de le vérifier auprès du service municipal des Elections et au besoin, de demander une inscription tardive. Quant aux jeunes nés entre le 1^{er} mars et le 29 mai 1987, ils ne pouvaient être inscrits d'office et doivent donc venir en mairie faire ces démarches. Date limite : jeudi 19 mai 17 h 30. La mairie transmettra ces inscriptions de dernière minute au juge d'Instance.

M comme mairie

C'est naturellement la mairie qui organise en pratique ce référendum comme toutes les élections. Avec l'aide des services de la préfecture chargés quant à eux de l'envoi des documents à notre domicile. Les services municipaux sont sur le pied de guerre désormais pour préparer les 40 bureaux de vote et aider au mieux les 38 000 électeurs niortais.

N comme non

La non-ratification du traité constitutionnel par l'un au moins des Etats membres inter-



La Constitution est à disposition à l'Hôtel administratif communal.

opéenne

dirait l'entrée en vigueur du traité. Dans cette hypothèse, il est prévu que si deux ans après la signature du traité (le 29 octobre 2004 à Rome), les 4/5^e des Etats membres l'ont ratifié mais que les autres Etats membres rencontrent des difficultés, le Conseil européen se saisisse de la question.

O comme oui

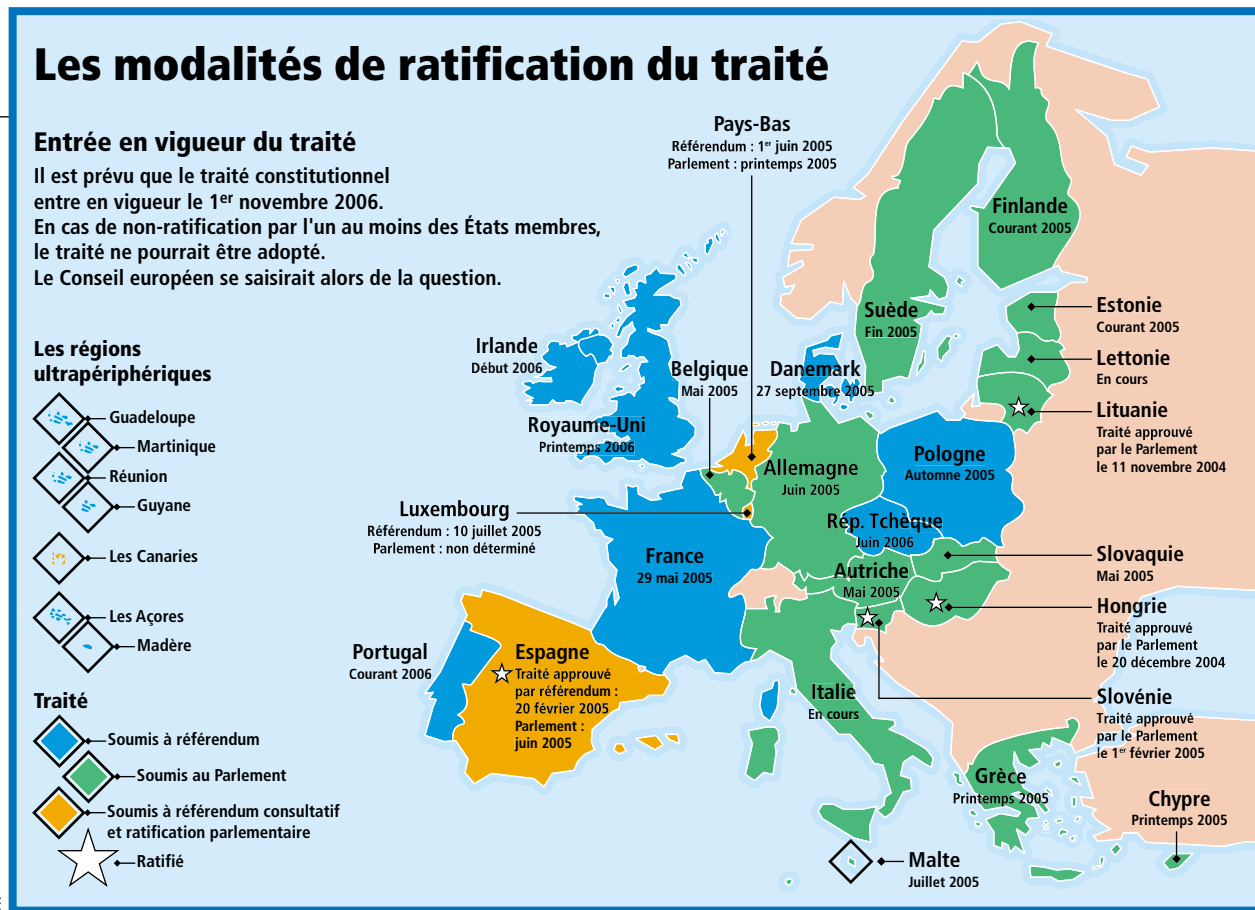
Les parlementaires français, réunis en congrès à Versailles le 28 février 2005, ont approuvé la révision de la Constitution française, indispensable préalable au référendum : 730 voix pour, 66 contre et 96 abstentions. Le référendum permet désormais au peuple français de se prononcer à son tour.

P comme papiers

Rappelons qu'il vous faut une pièce d'identité et votre carte électorale pour voter. Il s'agit de la carte bleue que nous avons reçue en 2003 et qui nous a déjà servi lors des dernières élections. Les électeurs qui se sont inscrits en 2004 ont reçu quant à eux leur carte début avril. Enfin, sachez que si vous avez perdu votre carte électorale, vous pouvez malgré tout voter avec votre carte d'identité ou votre permis de conduire...

Q comme questions

Vous avez des questions sur la Constitution européenne ? Reportez-vous aux petits guides mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel administratif municipal par les ministères des Affaires étrangères et des Affaires européennes. Vous pouvez aussi appeler un numéro vert mis spécialement en service, le 0810 2005 25. Ou



L'Europe des 25.

consulter les nombreux sites Internet qui abordent la question : www.constitution-europeenne.fr ou www.europe.gouv.fr ou encore www.europa.eu.int

R comme rattrapage

Plusieurs cas de figure donnent droit à une inscription tardive (jusqu'au 19 mai 17 h 30) sur les listes électorales : les jeunes (*lire plus haut la lettre J*), les fonctionnaires et les agents des administrations publiques mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite après le 31 décembre 2004 (ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec eux), les militaires démobilisés après le 31 décembre dernier, les personnes qui ont acquis la nationalité française après le 31 décembre et enfin, les Français et les Françaises qui ont recouvré l'exercice du droit de vote après une décision de justice.

S comme Slovénie

La Slovénie fait partie des derniers pays qui ont adhéré à l'Union européenne en 2004 avec Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque

et la République tchèque. Ce dernier "élargissement" porte à 25 pays notre Union européenne.

T comme Turquie

Les Français seront dorénavant consultés avant toute nouvelle adhésion d'un Etat à l'Union européenne. Ce sera donc le cas pour la Turquie qui a sollicité comme vous le savez son entrée dans l'UE.

U comme unique

La Constitution pour l'Europe a l'ambition rappelons-le de clarifier dans un texte unique les règles qui commandent l'Union européenne. Ce texte unique se substituerait à tous les traités antérieurs qui se sont succédés, excepté celui de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) qui subsistera.

V comme vacances

Si vous êtes en vacances au moment du vote ou si vous devez vous absenter, vous pouvez donner procuration à un électeur niortais de votre choix. Pour cela, munissez-vous de vos papiers et des coordonnées de la personne

que vous avez choisie et rendez-vous au commissariat de police qui fera le nécessaire.

W comme www.vivre-a-niort.com

Du fait de l'horaire tardif de fermeture des bureaux de vote, les résultats ne pourront être connus qu'aux alentours de 22 heures voire 22 h 30. Vous pourrez tout savoir sur le vote des Niortais, quartier par quartier, en vous connectant sur le portail Internet de la Ville www.vivre-a-niort.com qui publiera l'ensemble des résultats.

Z comme zone euro

C'est au cours d'un précédent référendum, en septembre 1992, que nous avons approuvé par 51 % des suffrages exprimés le traité sur l'Union européenne de Maastricht. Ce traité qui créait l'Union européenne mettait en place la monnaie unique que nous utilisons aujourd'hui : l'euro. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Rens. Service des élections,
tél. 05 49 78 75 03
ou 05 49 78 74 91.

Chroniques d'une vie de quartier

Ecrire sur son quartier. Le projet original et ambitieux lancé par le Théâtre de la Chaloupe réveille les stylos de la Tour-Chabot-Gavacherie.



Alain Fritsch anime des ateliers d'écriture à la MCPT Tour-Chabot.

Bruno Derbord

Début mars, les habitants de la Tour-Chabot-Gavacherie ont trouvé dans leurs boîtes aux lettres un drôle de petit cahier marron. En douze pages, le fascicule diffusé aux 2 500 foyers du quartier donne quelques règles de cet exercice pas comme les autres imaginé par le Théâtre de la Chaloupe, installé au cœur des Coteaux de Ribray. Jeux de mots en forme d'autoportraits, de vœux et de lettres – d'amour ou destinées au président de la République, c'est selon l'envie et l'humeur –, il s'agit de répandre dans le quartier... le virus de l'écriture. Car "c'est une saine maladie" explique-t-on dans la règle de ce jeu original.

Pour participer à cette expérience inédite, il suffit de remplir, chacun à son rythme, chacun comme il l'entend, les pages de ce petit cahier, en continuant les phrases commencées. Puis de ramener sa contribution dans les "boîtes à chroniques" installées chez les partenaires, disséminés un peu partout dans le quartier : chez les commerçants, à la Maison communale pour tous et à la Maison communale de la citoyenneté, au centre médico-social, à l'école Langevin-Wallon et même à la maison de retraite.

Alain Fritsch, l'un des deux maîtres à bord du Théâtre de la Chaloupe,

se réjouit de cet échange avec les habitants du quartier : "Les gens réagissent plutôt bien, c'est assez touchant car on leur demande des choses nouvelles pour eux. En fonction des univers, on retrouve une émotion, des sensations, liés aux envies et aux âges des gens. Et nous découvrons des écrits qui tiennent la route." A l'image de cette jeune fille anonyme : "dans mon quartier, on dit aussi que la mer est proche pour s'évader mais elle doit reculer à chaque fois que je fais un pas vers elle car je ne trouve pas son odeur."

Oser écrire

L'écriture pouvant s'avérer compliquée pour certains, des cycles de sept à huit séances d'ateliers sont proposés aux adultes comme aux enfants dans différentes structures du quartier : à la MCPT, à la MCC ou à la maison de retraite. Après un exercice sur le modèle des bouts de ficelle enfantins, "juste pour chauffer le crayon", les consignes permettent étrangement... de dépasser la peur de la page blanche. Bien sûr, ces consignes évoluent selon les groupes. Ce peuvent être des haïkus, petits poèmes japonais de trois vers, en forme de salut du matin, ou encore un texte écrit à partir d'un inventaire à la Prévert sur ce qui fait peur, fait rire ou met en colère. "Ici, on peut partager, souligne Alain Fritsch, chacun nourrit ses partenaires d'écriture."

Formé aux ateliers réputés de l'Aleph, Alain Fritsch a également travaillé

avec toutes les classes de CM1 et de CM2 de l'école Langevin-Wallon. Durant le premier trimestre, par groupe de douze, en cinq ou six séances, les enfants étaient "plutôt contents d'écrire d'une autre façon, hors de la contrainte scolaire." Et même ceux qui n'aiment pas prendre le crayon ont découvert le plaisir d'écrire dès lors qu'il était abordé par le jeu.

L'objectif étant, à terme, de créer un spectacle à partir de ce matériau riche de multiples histoires, décliné sous forme de saynètes dans des lieux intimistes tels des appartements ou des cages d'escaliers. Pour retranscrire la parole aux premiers concernés : les habitants. "Car on est là pour raconter des histoires, leurs histoires, liées à leur vie quotidienne", rappelle Alain Fritsch, qui a mené une expérience similaire à Poitiers.

L'opération, financée essentiellement par le contrat de ville et le contrat de plan Etat-Région avec l'appui de la Ville, va se poursuivre avec l'édition prochaine d'un deuxième cahier contenant de nouvelles consignes d'écriture. Les premières lectures publiques seront données le 18 juin dans le cadre de la fête de quartier. Une belle aventure à suivre... au bout du crayon. ■

Isabelle Jeannerot

Contact : Théâtre de la Chaloupe, 30 chemin des Coteaux de Ribray, tél. 05 49 73 53 17, mail : theatre-chaloupe@wanadoo.fr

PONT DE SURIMEAU

C'est au tout début du printemps que le pont provisoire de Surimeau, très attendu par les habitants du quartier comme par ceux de Sainte-Pezenne, a été installé. La structure de 40 tonnes et 33 mètres de long a été posée entre les deux rives de la Sèvre permettant ainsi de rétablir la circulation, l'ancien pont ayant été fermé pour des raisons de sécurité. Rappelons que le Conseil municipal

avait pris cette décision en concertation avec les usagers qui s'étaient prononcés pour cette solution. Coût de l'opération : 206 000 euros (démontage du tablier de l'ancien pont, installation du pont provisoire et location). La mise en service d'un nouveau pont quant à elle ne peut être envisagée avant deux ans en raison des délais administratifs et des contraintes du site. ■



Bruno Derbord

Loi sur le nom

Depuis la mise en application de la nouvelle loi sur le nom, début janvier, qui – rappelons-le – permet aux parents de donner leurs deux noms de famille à leur premier enfant, la mairie a commencé à enregistrer des demandes. Pour les mois de janvier, février et mars, sur les 610 enfants nés à Niort ces trois mois, 301 enfants pouvaient prétendre à ce double patronyme en étant des aînés (lire *Vivre à Niort* n°151) et finalement, 40 d'entre eux ont effectivement reçu un double nom de famille à la demande de leurs parents. Soit un pourcentage d'un peu plus de 13 % des naissances. Quant aux enfants de moins de 13 ans, qui ont aussi



DR

cette possibilité jusqu'au 30 juin 2006, ils étaient 113 à se voir adjoindre le nom de leur deuxième parent. Mais cette nouvelle loi n'est probablement pas encore connue de nous tous... ■

Rens. Mairie de Niort, Service municipal des formalités citoyennes, tél. 05 49 78 74 91 ou 05 49 78 75 03

Des vacances sur mesure

L'été approche et il est temps d'organiser les vacances de vos chers petits. Les centres de loisirs municipaux ouvrent leurs inscriptions du 23 mai au 17 juin.

Parfois, les grandes vacances méritent bien leur nom et traînent un peu en longueur pour les bambins qui n'ont pas la chance de partir deux mois ici et là... Cette année, les vacances scolaires commencent officiellement le vendredi 1^{er} juillet au soir. Et après ? Si vous avez le bonheur d'avoir papy et mamie à la campagne ou des cousins à la mer, pas de problème. Mais si, comme nombre d'entre nous, vous vous demandez ce que votre Abel ou votre Zélie va faire pendant huit semaines, vous serez probablement ravis de découvrir le programme des centres de loisirs municipaux. Des centres de loisirs qui sont ouverts tout l'été, du 4 juillet au 26 août, pour tous les petits Niortais de 2 à 12 ans. Avec des tarifs basés sur les ressources des familles.

Plusieurs formules

"Nous sommes l'une des rares villes où l'on accueille les enfants sur une période aussi longue et tout au long de l'année, rappelle la responsable des centres de loisirs, Chantal Hérin. Nombre de municipalités ne proposent qu'un accueil sur un des deux mois d'été... Ou n'ouvrent ni pendant la Toussaint, ni pendant les mercredis de concertation... Le choix de la Ville est d'accueillir nos enfants dès que l'école s'arrête... Et d'avoir, comme pour les restaurants scolaires, pas moins de neuf tarifs différents."

En ce qui concerne les grandes vacances d'été, deux grandes orientations sont prévues : soit un accueil en centre de loisirs, dans plusieurs quartiers de la

ville. Soit des formules de séjours et de stages à thème. Et toujours des animateurs diplômés, un service de garderie gratuit et un transport en bus possible.

"Toutes les familles allocataires de la CAF vont recevoir une plaquette d'information à leur domi-



Bruno Derbord

... ou un camp voile ?

cile avec toutes les possibilités selon les tranches d'âge" précise Chantal Hérin. A cette plaquette sera joint le bulletin d'inscription qu'il nous faudra renvoyer en mairie ou rapporter dans la Maison communale des services publics (MCSP) de notre quartier. Date limite des inscriptions : 17 juin.

Sport et culture

Avant de recevoir le programme détaillé, sachez en avant-première que votre Lilou pourra soit aller jouer avec ses copains et des animateurs à Paul-Bert, si elle est encore petite (de 2 à 4 ans)... Que votre Théo, lui, pourra retrouver des complices pour partager des

Vous préférez le Château de Chantemerle...



Bruno Derbord

chasses au trésor ou des jeux d'eau à Agrippa d'Aubigné ou à Pierre-de-Coubertin (les Brizeaux étant en travaux cet été)... Mais il y a aussi des camps prévus pour les enfants de 8 à 14 ans (par groupes d'âge) soit à la mer, soit sur le thème de la découverte de la nature ou encore "multi-activités" (escalade, canoë, tir à l'arc...). La grande nouveauté cette année est que la Ville va proposer une formule inter-

médiaire qui alliera des activités sportives à des activités culturelles pour les plus grands (10-12 ans et 12-14 ans). Par exemple, percussions le matin et roller l'après-midi... Ou informatique le matin et taekwondo l'après-midi... Ou encore VTT et découverte de la nature... *"On va tester cette formule cette année explique la responsable des centres. On essaie de coller le plus possible aux envies des jeunes et d'innover."* Pour que les petits comme les préados y trouvent leur compte... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Rens. Mairie au 05 49 78 73 22, au 05 49 78 75 25 ou au 05 49 78 75 28.

Les lycéennes et les prisonniers

Cinq lycéennes de La Venise verte et leur professeure ont choisi de s'impliquer avec ardeur dans un projet d'exposition de prisonniers de la Maison d'arrêt. Rendez-vous avec la générosité le 18 mai à la mairie.

Aline, Claire, Mélanie, Elodie et Elisa ont la fraîcheur et l'enthousiasme de leurs 17 ans. Élèves de première en Sciences

matique à la Maison d'arrêt. Dans cet univers carcéral où elle intervient depuis deux ans, en plus de ses heures de cours au lycée,



Une des peintures présentées en mairie.

et technologies tertiaires, option administrative et commerciale, au lycée de la Venise verte, elles ont voulu s'impliquer totalement dans un projet cette année. "Les élèves ont trois projets à conduire dans l'année, soit sur le papier, dans la conception et les démarches, soit jusqu'au bout de la réalisation, explique leur professeure de communication, Christelle Bécot. C'est parce qu'elles sont très motivées et ont une forte personnalité que j'ai pu leur confier ce projet, qui, il faut bien le dire, n'était pas des plus faciles... Mais qui devait aboutir car il mettait en jeu beaucoup d'espairs."

Il se trouve que cette jeune professeure, elle-même passionnée, est aussi enseignante en infor-

Christelle Bécot a découvert le quotidien des détenus, des bribes de leur histoire, leurs espoirs et leurs peurs... Elle a aussi rencontré la jeune responsable culturelle du Service pénitentiaire



Christelle Bécot (à gauche) et ses élèves.

d'insertion et de probation, Audrey Heinen, qui anime toutes les semaines un atelier d'arts plastiques. Est ainsi née l'idée de confier l'organisation d'une exposition de peintures et de dessins des prisonniers aux jeunes lycéennes. "Cela nous a tout de suite plu comme idée, raconte Aline. Nous voulions montrer que ce ne sont pas que des prisonniers mais des hommes." L'expérience est d'autant plus généreuse que jamais les jeunes filles ne rencontreront les détenus et que, sécurité oblige, elles n'ont même pas la possibilité de communiquer avec eux par internet (formellement interdit en prison) ou même par courrier personnalisé. "On ne sait pas qui ils sont, pourquoi ils sont en prison, on n'a pas à le savoir, renchérit Claire. On leur a envoyé un questionnaire type pour s'assurer qu'ils étaient d'accord avec notre projet et voir s'ils avaient des suggestions mais c'est tout."

Modèle du genre

Au-delà de l'altruisme inscrit en filigrane dans cette action, le projet des lycéennes est un modèle du genre. Parce qu'il a nécessité toute une série de démarches et de réflexion pour aboutir... à l'exposition de peintures et de dessins qui se tiendra le 18 mai, dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. "Les élèves devaient

d'abord soigneusement analyser le projet et faire la liste de toutes les démarches à entreprendre. Il leur fallait à la fois gérer le temps, car nous n'y consacrons a priori que nos heures de cours, de janvier à mai. Et apprendre à faire des courriers ou des contacts téléphoniques auprès de gens très différents. Sans oublier de bien informer la direction du lycée, naturellement, de toute l'avancée de notre projet" souligne leur professeure.

Vendre toiles et dessins

Des premières déconvenues aux réponses positives, les jeunes filles ont réussi à trouver une belle salle grâce à l'accueil sans retenue du Maire et de la présidente de Région, convaincus par leur projet. "Nous voulions une salle en centre-ville pour que ce soit un événement mais ce n'était pas facile !" se souviennent les jeunes filles. "On se demandait si on manquait de crédibilité parce que nous sommes jeunes" soupire Elisa. Une fois le Salon d'honneur de la Mairie accordé, les choses se sont enchaînées : listing de personnalités à contacter, échanges avec l'animatrice Arts plastiques sur la production des détenus et les délais, cartons d'invitation, cocktail pour le vernissage, contacts avec différentes institutions pour obtenir un budget, etc. Et l'objectif des cinq demoiselles devrait être atteint : vendre les toiles et les dessins et offrir le produit de la vente à l'atelier de la Maison d'arrêt pour acheter du matériel neuf. "Et surtout, surtout, valoriser ces prisonniers qui paient leurs dettes à la société". ■

Véronique Bonnet-Leclerc

- Exposition publique le 18 mai toute la journée à l'Hôtel de Ville, salon d'honneur.
- Vous voulez soutenir le projet ? Contact par internet : pstt.acc1@laposte.net

Passe à ton voisin !

Créer des liens entre les habitants.

C'est l'un des axes de travail adoptés par le Conseil de quartier du Clou-Bouchet.

Premier rendez-vous citoyen en France, la "fête des voisins" s'installe sans complexe au Clou-Bouchet depuis deux ans. Une réussite que savoure à juste titre Frédérique Renard, co-présidente du Conseil de quartier, représentant les habitants : "C'est bien que ce soit le Conseil de quartier qui soit le fer de lance de cette manifestation. C'est important de se faire connaître et de créer des liens entre les gens."

Les habitants sont invités à offrir le 31 mai à manger et (ou) à boire à leurs voisins. En toute convivialité. A partir de 18 h, chacun pourra poser, sur les tables installées rue Siegfried dès le matin, sa participation à ce repas qui bénéficie de l'appui de nombreux partenaires, à commencer par la Maison communale pour tous et son atelier cuisine.

"Cette année, nous souhaitons fermer les rues et... que les habitants se sentent encore plus impliqués, ajoute Andrée Chareyre, co-présidente du Conseil de quartier et élue du Conseil municipal. L'idée, c'est de donner à son voisin, tout simplement." Une invitation à découvrir les spécialités des différentes nationalités qui se

côtoient dans le quartier, du Portugal au Maghreb en passant par l'Afrique. Dans ce secteur dit "sensible", les membres du Conseil de quartier ont également sou-



Bruno Derbord

A l'école Emile-Zola, on surveille les plantations.

haité conduire une opération de fleurissement sur le modèle des balcons fleuris. "Mais on voulait aussi qu'il y ait une pédagogie autour de ce projet, explique Philippe Herbère, membre de la commission voirie-aménagement de la cité. Avec l'appui de Gérard Saivre, de Projifas, nous nous



Darri

L'an passé, Immeubles en fête avait réuni près de 300 personnes.

sommes donc rapprochés des directrices des deux écoles, Jean-Zay et Emile-Zola."

Cultiver son jardin

Et tout le monde a joué le jeu, y compris l'équipe de proximité du Clou-Bouchet qui a bêché les parterres pour préparer le terrain. Projifas a fourni les graines, les enseignants ont mis en place un projet pédagogique qui inclut l'étude des plantes et de la biologie, ainsi que la visite des serres municipales ou... des jardins de Versailles. Quant aux enfants, ils y ont travaillé durant toute l'année scolaire. Et surveillent de très près leur potager où s'épanouissent, depuis le printemps, radis, artichauts et autres fraisiers.

"Nous comptons en faire une présentation aux parents, aux habitants et aux membres du Conseil de quartier lors de la journée des jardins, en juin", espère Philippe Herbère. Voilà encore une occasion de créer des liens entre les habitants, dans le quartier le plus peuplé de Niort. Un quartier où l'on attend l'Oru, l'Opération de renouvellement urbain

signée entre la Ville et l'Etat. Après de nombreuses phases de concertation, le projet, qui a pour vocation de redessiner un nouveau visage à ce secteur fortement urbanisé, devrait être présenté ces prochaines semaines à l'Agence nationale de renouvellement urbain. Une petite révolution qui ne peut se faire en un jour. "Plus ici qu'ailleurs, on ne regarde pas son nombril ou son bout de trottoir, souligne Frédérique Renard. On ne milite pas pour avoir chacun son panneau, mais pour un ensemble. C'est bien que les gens puissent montrer les problèmes du doigt." En tout cas, la demande du Conseil de quartier concernant l'école Jean-Zay a été entendue (lire ci-contre). ■

Isabelle Jeannerot

L'école Jean-Zay

L'école Jean-Zay est la tête de pont de l'Opération de renouvellement urbain (Oru) programmée sur le quartier, qui prévoit une importante rénovation de l'ensemble du groupe scolaire. Mais il faudra patienter encore deux ans avant que l'Oru n'entre en action. Alerté par des parents d'élèves, le Conseil de quartier a voté une enveloppe de 30 000 euros pour régler les problèmes urgents : la rénovation des toilettes et l'isolation des fenêtres. Le Conseil de quartier s'en est fait le relais auprès de la Municipalité qui, après visite des locaux, s'est engagée à réaliser ces travaux avant la prochaine rentrée.

ACTU'QUARTIERS

- Prochain conseil de quartier : Souché, le 26 mai à 20h30 à la MCPT.
- La lettre d'information *Couleurs quartiers*, jointe à la présente édition, est consacrée au renouvellement des Conseils de quartier, prévu en juin. *Vivre à Niort* y reviendra plus en détails dans son prochain numéro.